

# GUIGNOLÉE

 de Ste-Hélène

*Apportez vos dons...*

ARGENT  
CHÈQUE



DENRÉES  
ALIMENTAIRES



♥ TOUS LES  
VENDREDIS  
de 9 h à 12 h

♥ MARDI  
30 NOVEMBRE  
de 18 h à 20 h

♥ VENDREDI  
3 DÉCEMBRE  
de 18 h à 20 h

♥ SAMEDI  
4 DÉCEMBRE  
de 9 h à 12 h  
et 13 h à 16 h

À LA SACRISTIE DE L'ÉGLISE (UTILISEZ LA PORTE DE CÔTÉ)

LES DONN EN ARGENT OU EN CHÈQUE SONT À PRIVILÉGER CETTE ANNÉE  
À CAUSE DES MESURES SANITAIRES ENTOURANT LA COVID-19.

En tout temps, vous pouvez déposer votre don en chèque, libellé au nom de la Fabrique Ste-Hélène (en spécifiant : guignolée), dans la boîte aux lettres située près de la porte du sous-sol de l'église.

*Entre Hélénois et Hélénoises, c'est tout naturel de s'entraider!  
Soyons généreux sans « faim »!*